

Infos

Environnement et biologie

Des bouées écologiques dans le lac d'Annecy



© J.-P. Guerret

Les bouées mises en place sont réservées à l'usage exclusif des clubs du département.

Protéger les fonds aquatiques de nos ancres de bateaux ou de mouillages et amarrages peu adaptés n'est pas l'apanage du milieu marin. Les grands lacs alpins suivent la tendance et ce sont les plongeurs qui montrent l'exemple.

Depuis le 24 juillet, 3 bouées dites écologiques financées à hauteur d'environ 10 000 € par le SILA (Syndicat mixte du lac d'Annecy, en charge de sa gestion et de sa protection) ont été mises en place dans le lac d'Annecy par [Nautiscaphe](http://www.nautiscaphe.com/) (<http://www.nautiscaphe-ancrage.com/>) et le Centre de plongée du Léman-Aquaventure (<http://www.leman-plongee.com/accueil.html>) qui ont remporté l'appel d'offres public. À leur charge, la fourniture des amarrages, les notes de calculs, la pose, les tests d'amarrage et d'arrachage en cas de fort vent...

Les mouillages écologiques permettent d'éviter la dégradation des fonds et en particulier des herbiers immergés.

La comparaison entre ancrages ou corps-morts traditionnels et mouillages écologiques est d'ailleurs très parlante en termes d'impact environnemental : réduction d'un facteur 10 à 15 de la surface d'influence du mouillage, d'un facteur 8 à 10 de la surface dénudée de végétation aquatique, d'un facteur 40 à 50 de l'érosion sédimentaire en fines particules provoquée par le dispositif, d'un facteur 10 à 15 de la perte de biodiversité alentour. Pour en savoir plus, le SILA a édité un document, à la fois pédagogique et détaillé, concernant la réalisation de ces mouillages à moindre impact environnemental, leur mise en place, la législation, etc. (voir http://www.sila.fr/data/document/Guide_mouillages_BAT_BD.pdf). Dans le cas du lac d'Annecy, l'ancrage a été effectué avec des ancres à vis brevetées (Ellipse®) consistant en une double pale en acier le long d'un tube d'environ 1 m de diamètre.

Les 3 bouées mises en place sont de nature pérenne et destinées à l'usage exclusif des clubs de plongée du département 74 qui en ont la charge (entretien, maintenance). Cette exclusivité a été déterminée par la fréquentation régulière de la plupart des clubs de plongée du lac sur ces sites et d'une longue collaboration avec le SILA avec l'implication de clubs sur un certain nombre d'études scientifiques et la sauvegarde du lac (le programme CLIMASILAC de 1994 à 2000, la participation aux prélèvements pour l'éradication des puces du canard depuis 8 ans, la participation au groupe Usagers du lac depuis une quinzaine d'années, etc.). De ce fait, elles ont été marquées par les sigles de la Fédération française d'études et des sports sous marins et du SILA avec la mention "bouée réservée aux bateaux de plongée de la FFESSM 74". Seule contrainte : les bateaux ne doivent pas dépasser 9 m (ce qui est de toute façon la limite maximum de taille de bateau à moteur sur le lac d'Annecy). L'objectif affiché est clair : préserver les herbiers et les fonds lacustres.

Après réflexion et concertation entre le SILA et le CODEP 74, les bouées ont été implantées sur les sites parmi les plus fréquentés par les clubs de plongée nommés "Beau rivage" par 3,7 m, "Pain de sucre à Chavoires" par 14,5 m et "le jet de la rose au Roc de Chère" par 11,5 m. De par leur profondeur, ils présentent une attraction évidente en termes de flore et de faune et sont accessibles dès le niveau I (et bien sûr au-delà). Bonnes plongées écologiques... ■

Stéphan Jacquet

Ce texte a été relu et validé par Jean-Pierre Guerret et Christian Perriere (respectivement président et président adjoint du Codep 74).

En Bref

- **Idées cadeaux** Allez à la découverte de la collection de Corinne Dolphi inspirée de son inoubliable rencontre, lors d'une plongée aux Maldives, avec une gigantesque raie manta. Sa marque Movance est composée d'une gamme d'articles uniques déclinant la raie sur des bijoux, accessoires de mode, objets déco design, tableaux en relief et luminaires. Associant différentes matières naturelles (pierres, bois, nacres...), les objets et articles sont créés en numérique 3D, grâce à un logiciel de CAO. Les techniques d'impression 3D sont utilisées pour la production. Un laser polymérise la matière, une résine liquide ou en poudre, couche par couche, donnant naissance à un objet en 3D. Cette conception par superposition de couches permet de fabriquer des objets unitaires ou en petites séries, ce qui les rend uniques. Les bijoux sont personnalisables sur : www.movance.fr

- **Un nouveau record pour Scubapro** 135 plongeurs ont respiré simultanément sur un 1^{er} étage MK25. Cette plongée record a eu lieu en Corée du Sud grâce, notamment, au soutien du distributeur local de la marque. Le précédent record date de 10 ans avec 100 plongeurs.

